Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8570101
Centre d'intérêt: 870

Parent, René.

Elaboration d'un guide pédagogique en santé et sécurité du travail : rapport d'étape / par René Parent, Johanne Jean, Jean Lapierre ; [pour les Plans de perfectionnement des maîtres de l'enseignement professionnel], Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue. -- [Rouyn] : L'Université, 1984.
ii, 50 p. ; 28 cm.

Suivi de: La santé et la sécurité du travail: guide de l'élève.
Bibliogr.: p. 40-42.

Descripteur(s): *Enseignement professionnel *Conditions de travail *Prévention *Revue de la documentation *Questionnaire *Elaboration de guides pédagogiques *Secondaire (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Santé au travail *Sécurité du travail

---

Le rapport d'étape fait état des démarches entreprises et des résultats obtenus par une équipe de recherche en vue de produire, en santé et sécurité du travail, un guide pédagogique destiné à l'étudiant du niveau secondaire professionnel et un guide d'utilisation pour le maître.

En vue d'élaborer le guide destiné à l'étudiant, les auteurs ont effectué une revue de la documentation, ce qui leur a permis de constater qu'il existait peu d'ouvrages pédagogiques en prévention, santé et sécurité du travail. Ils ont, dans un deuxième temps, rencontré les professeurs du secondaire professionnel de la région afin d'identifier la meilleure façon de satisfaire les besoins des futurs travailleurs et de leurs employeurs en matière de santé et sécurité. Utilisant la technique du groupe nominal, ils ont recueilli et classé onze thèmes clés à inclure dans le guide. Dans un troisième temps, ils ont élaboré un questionnaire et l'ont expédié à plus de 654 entreprises en leur demandant d'évaluer les onze thèmes retenus. Environ 90% des thèmes sont considérés comme importants par les répondants.

Les résultats obtenus confirment l'importance des thèmes proposés et retenus lors des rencontres avec les professeurs. Ces thèmes, qui ont servi à l'élaboration du guide de l'élève, sont les suivants: 1. motivation et sensibilisation; 2. auto-protection et protection des autres; 3. lois sur la santé et la sécurité au travail; 4. aménagement des ateliers; 5. équipement et outillage; 6. premiers secours; 7. ergonomie; 8. habitudes et méthodes de travail; 9. conséquences d'un accident; 10. hygiène industrielle; 11. situation dans l'industrie.

Type de document: r
Notice(s) connexe(s): 8570102
Financement: Bénéficiaire - UQ en Abitibi-Témiscamingue
Organisme(s) source(s) - MEQ-DGERU

FIN

EDUQ 8570101

PPMEP

PLANS DE PERFECTIONNEMENT DES
MAÎTRES DE L'ENSEIGNEMENT
PROFESSIONNEL

Université du Québec
en Abitibi-Témiscamingue

EDUQ 8570101

ÉLABORATION D'UN GUIDE PÉDAGOGIQUE EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Partie I

par

René Parent
Johanne Jean, ing.
Jean Lapierre, ing.f.

RAPPORT D'ÉTAPE

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MAI 1984

TABLE DES MATIERES

Page

REMERCIEMENTS

INTRODUCTION. 2

1. GENERALITES..... 3

2. PROBLEMATIQUE..... 7

3. BUT ET OBJECTIFS..... 11
   3.1 But..... 11
   3.2 Objectif 1..... 11
      3.2.1 Moyens préconisés..... 11
   3.3 Objectif 2..... 12
      3.3.1 Moyens préconisés..... 12
   3.4 Objectif 3..... 13
      3.4.1 Moyens préconisés..... 13

4. METHODOLOGIE UTILISEE ET RESULTATS..... 14

5. PRESENTATION DU GUIDE PEDAGOGIQUE..... 33
   5.1 Définition du guide pédagogique..... 33
   5.2 Pourquoi un guide pédagogique..... 34
   5.3 A qui il s'adresse..... 36
   5.4 Description et utilisation du Guide..... 36
   5.5 Poursuite du projet..... 37

CONCLUSION..... 39

Page

BIBLIOGRAPHIE..... 40

ANNEXE I - Questionnaire: Outil d'apprentissage en santé et sécurité du travail..... 43

ANNEXE II - Compilation des commentaires provenant du questionnaire..... 47

REMERCIEMENTS

Nous voulons remercier la Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires qui a supporté financièrement la réalisation de ce projet.

Nos plus sincères remerciements sont aussi adressés à tous les professeurs du secondaire professionnel et tous les répondants au questionnaire pour leur collaboration à un moment où un autre de la réalisation du projet.

Merci aussi aux professeurs et aux professionnels du P.P.M.E.P. de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

INTRODUCTION

Il existe actuellement très peu de documents axés sur les besoins des étudiants du niveau secondaire professionnel en santé et sécurité du travail.

Ce rapport d'étape fait état des démarches entreprises et des résultats obtenus par une équipe de recherche de l'enseignement professionnel en vue de produire un guide pédagogique destiné à l'étudiant et un guide d'utilisation pour le maître en exercice, en santé et sécurité du travail.

Il nous présente le cheminement poursuivi à partir des généralités, de la problématique, en passant par les buts et objectifs, la méthodologie utilisée, jusqu'aux résultats obtenus suite à une enquête faite auprès des enseignants du secteur secondaire professionnel et auprès des intervenants de l'industrie.

Les données recueillies et compilées sous forme de onze (11) thèmes sont utilisées pour élaborer, dans un premier temps, le guide destiné à l'étudiant.

Dans la poursuite de ce qui a été amorcé jusqu'à maintenant, il nous reste donc à élaborer les activités d'apprentissage afférentes à chacun de ces onze (11) thèmes dans le guide de l'étudiant et à préparer le guide d'utilisation pour le maître.

Tous ces documents de travail seront soumis aux intervenants intéressés (professeurs, étudiants et employeurs) afin qu'ils soient complétés et commentés par ceux-ci.

Nous espérons ainsi pouvoir combler une lacune importante en donnant aux étudiants et aux maîtres des outils pertinents en santé et sécurité du travail.

1. GENERALITES

En 1979, la Loi touchant la santé et la sécurité du travail (chapitre 63) fut sanctionnée par le Gouvernement du Québec. Cette loi a, sans contredit, contribué à l'avancement dans le domaine de la santé et de la sécurité du travail. Avant cette loi, peu d'attention était accordée aux risques auxquels sont exposés les travailleurs québécois dans leur travail ainsi qu'à la fréquence des accidents, des maladies professionnelles et des décès qu'ils occasionnent.[1]

Même si des progrès sensibles se sont faits sentir à ce niveau, il n'en demeure pas moins que beaucoup de travail reste à faire. Qui peut ignorer l'importance des accidents qui se produisent au travail encore aujourd'hui? Nous en entendons parler tous les jours. Pour certains chercheurs, le travailleur représente la cause première de ces accidents. H.W. Henrich évalue à 88% les accidents ayant comme agent causal principal des actes personnels dangereux.[2] Plusieurs autres chercheurs abondent dans le même sens comme le mentionnent très clairement Baillargeon et al. (1981). Cette idée peut se résumer ainsi:

> "Whenever, an accident could have avoid through a planned safety program, or procedure, the cause of accident can be attribued, at last, in part, to human error."[3] (sic)

---

[1]Gouvernement du Québec, Santé et sécurité au travail, Editeur officiel du Québec, 1978, p. 5.

[2]Ibid 1, p. 7.

[3]Baillargeon, R., Lahaye, L. et Legault-B., C., L'implication d'un programme structuré d'enseignement de la santé et de la sécurité pour le secteur hydrothermie de la spécialité soudeur général de niveau secondaire, Université de Montréal, mai 1981, p. 37.

D'autres chercheurs évoquent plutôt des causes multiples, interdépendantes reliées à la fois au travailleur et à son environnement.[4] Selon cette vision, il semble évident que le travailleur ne puisse à lui seul, porter toute la responsabilité, mais qu'il faille aussi considérer l'environnement de travail et son organisation. Baillargeon et al. (1981)[5] (1982)[6] en font mention lorsqu'ils parlent de l'interaction qui existe entre les éléments du système homme/machine/environnement.

Les accidents ne représentent pas la seule source d'incapacité au travail. Les maladies professionnelles occasionnent des problèmes de santé, des pertes de temps et d'argent très élevées chaque année. Qu'en est-il exactement de ces maladies professionnelles qui surviennent de façon plus incidieuse et plus progressive que les accidents? Comment identifier avec certitude le ou les agents causals? Au Québec, la situation en matière de risques industriels demeure largement inexplorée. Aucune étude d'envergure n'existe à ce sujet. D'un autre côté, l'industrie n'est pas astreinte à déclarer la présence de ces risques.[7]

La façon de procéder est la suivante: un examen précis et documenté des facteurs de risque se fait, mais seulement une fois les accidents et les maladies connues.[8] Nous sommes encore loin de la

---

[4]Ibid 1, p. 7.

[5]Ibid 3, p. 39.

[6]Baillargeon, R., Baillargeon, N. et Lahaye, L., L'implantation d'un programme structuré d'enseignement de la santé et de la sécurité pour le secteur hydrothermie de la spécialité soudeur général; niveau secondaire, Université de Montréal, mai 1982, p. III.

[7]Ibid 1, p. 18.

[8]Ibid 1, p. 22.

prévention. Le rapport statistique de la Commission des accidents du travail du Québec, de 1978, révèle à ce sujet que plus de 265 000 accidents du travail se sont produits en 1977 au Québec. Soixante pourcent (60%) des accidentés ont dû s'absenter du travail au moins une journée.[9] Il semblerait que depuis 1976, selon la même source, les conséquences des accidents ne cessent d'augmenter en gravité. Elles se présentent sous diverses formes: les entorses, les contusions, les coupures, les coups, les maux de dos, les chutes et les brûlures. On dénote aussi que ces accidents se produisent plus fréquemment chez les jeunes travailleurs que chez les plus âgés, mais sont plus graves chez ces derniers. Les maladies professionnelles semblent aussi atteindre davantage les travailleurs âgés.[10]

En terme de journées de convalescence, il y en a plus de deux millions et demi qui sont accordées aux travailleurs québécois chaque année, à la suite d'un accident ou d'une maladie professionnelle.[11] Les incapacités permanentes qui en résultent sont élevées à un point tel qu'à chaque 33 accidents, un travailleur en est atteint.[12]

Certains secteurs se caractérisent par une fréquence plus élevée de ces accidents tels: la forêt, la fabrication de produits en métal, l'industrie du bois... Alors que d'autres, comme les mines et carrières par exemple, occupent le premier rang pour les maladies professionnelles. La forêt, les mines et les carrières, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie du bois et la fabrication d'équipement de transport viennent en tête de liste pour la gravité des accidents.[13]

---

[9]Ibid 1, p. 23.

[10]Ibid 1, p. 35.

[11]Ibid 1, p. 38.

[12]Ibid 1, p. 38.

[13]Ibid 1, pp. 48-49.

D'autre part, en 1977, les maladies professionnelles ont occasionné 6 364 demandes d'indemnisation.[14] Le tableau 1 présente le nombre de cas associés à chaque catégorie de maladies professionnelles.

TABLEAU 1

Répartition des maladies professionnelles selon leur nature et le nombre de cas (1977)

NATURE	NOMBRE DE CAS
Surdité	1 693
Maladies infectieuses ou parasitaires	1 390
Dermatoses	1 165
Intoxications, incommodations	962
Pneumoconioses	380
Maladies musculo-squelettiques	335
Allergies	26
Autres	413
TOTAL	6 364

D'ailleurs, depuis 1974, les demandes d'indemnisation pour ces maladies n'ont cessé de s'accroître. Les conséquences économiques peuvent facilement s'imaginer. Le coût total des accidents et des maladies professionnelles s'élevait à quelques 4 milliards de dollars en 1978 pour l'ensemble du Canada.[15] Au Québec seulement en 1977, on estimait ces coûts à environ 1,9 milliards de dollars soit 3,7% de son produit intérieur brut.[16] L'évaluation exacte de ces coûts

---

[14] Ibid 1, p. 33.

[15] Energie, Mines et Ressources Canada, La politique minérale, document de travail, Canada, décembre 1981, p. 102.

[16] Ibid 1, p. 182.

n'est pas toujours facile puisqu'ils sont engendrés aussi bien par les atteintes physiques chez les travailleurs, les pertes de temps, les pertes de salaires, les pertes sociales et familiales, la destruction du matériel, etc... Baillargeon et al (1978) en font d'ailleurs allusion: "les coûts et les pertes en termes de productivité sont des arguments souvent soulignés par les gouvernements et certaines entreprises. Ils s'entendent généralement pour constater que les coûts sont sous-évalués".[17]

2. PROBLEMATIQUE

Comme nous l'avons vu, depuis quelques années, la santé et la sécurité du travail se retrouve de plus en plus véritablement intégrée à toutes les activités des travailleurs. Des campagnes de sensibilisation sont entreprises à tous les niveaux: des organismes subventionnés, des syndicats et parfois certaines entreprises offrent localement des sessions de formation et d'information et les publications se font plus nombreuses. Il en est ainsi des associations patronales au Québec, qui donnent des sessions d'information et de formation destinées aux dirigeants, aux contremaîtres et aux spécialistes en prévention des accidents. Il en va de même des associations syndicales telles: la C.S.N., la F.T.Q. et la C.S.D. qui "préparent des dossiers, avec l'aide des travailleurs, les impliquant non seulement dans la cueillette d'information, mais aussi dans la recherche des moyens d'éliminer les risques pour la santé et la sécurité".[18]

---

[17] Ibid 1, p. 45.

[18] Ibid 1, p. 131.

Seuls les membres militants participent à cette formation. Ce qui a pour conséquence d'exclure de ces programmes beaucoup de travailleurs non syndiqués. Selon Monsieur Fernet (1982), coordonnateur au département de santé communautaire, près de 65% de tous les travailleurs ne sont pas syndiqués au Québec.[19] Dans le livre blanc sur la santé et sécurité du travail, il est question de 63%.[20]

Alors, si nous voulons que ces travailleurs assument une plus grande part de responsabilité dans l'amélioration de leurs conditions de santé et sécurité du travail, il va falloir leur permettre d'acquérir un minimum de connaissances et de savoir-faire en la matière.[21] Il nous apparaît important que les travailleurs apprennent à reconnaître les risques d'accidents et de maladies professionnelles reliés à leur emploi. Important qu'ils connaissent aussi les moyens de se protéger contre ces risques, de connaître les règlements de sécurité de leur établissement ainsi que les moyens de développer des attitudes et des comportements responsables vis-à-vis de leur santé et de leur sécurité et de celles des autres travailleurs.[22] Il nous semble donc logique d'atteindre ces travailleurs avant leur arrivée sur le marché du travail. Comme le mentionne Fernet (1982), qui pourrait être mieux placé que l'école pour assumer la formation des travailleurs en matière de santé et de sécurité?[23]

---

[19]Pagé, Louise, Le fond des choses, santé et sécurité en milieu scolaire: quand l'école n'enseigne plus!, Prévention, septembre 1982, p. 12.

[20]Ibid 1, p. 136.

[21]Ibid 1, p. 227.

[22]Ibid 1, p. 229.

[23]Ibid 19, p. 12.

Le ministre de l'Education n'a-t-il pas la même vision lorsqu'il demande à la Commission de la santé et de la sécurité du travail de lui soumettre des recommandations afin d'intégrer dans l'enseignement, des programmes de formation et d'information sur la santé et la sécurité du travail?[24]

Assez paradoxalement cependant, les actions touchant la santé et la sécurité sont présentement dirigées vers l'industrie, vers des secteurs prioritaires déterminés par la C.S.S.T.. Le secteur de l'enseignement, n'entrant pas dans ces priorités, semble donc être plus ou moins impliqué dans la problématique de la santé et sécurité du travail. Si nous voulons obtenir les résultats mentionnés plus haut, il va falloir développer des outils de travail pouvant aider les étudiants et les professeurs. Les jeunes du niveau secondaire professionnel représentent selon nous une clientèle très importante puisqu'ils se retrouveront bientôt sur le marché du travail. D'un autre côté, plusieurs lacunes se remarquent en matière de santé et de sécurité à l'école. En effet, Pager (1982) indique que:

> "150 000 étudiants du secondaire professionnel et du collège (secteur technique) n'apprennent pas à l'école à éliminer à la source des dangers pour leur santé et leur sécurité" - "... la santé et la salubrité ne sont pas enseignées à l'école malgré que cette dernière soit non seulement le site privilégié de la formation personnelle mais aussi un foyer de risques pour la santé et la sécurité des étudiants."[25]

Une recherche effectuée par le D.S.C. Lanaudière en 1979, auprès de certaines polyvalentes de cette région vient en quelque sorte appuyer cette affirmation. A titre d'exemple, on y mentionne que les jeunes ne savent à peu près pas ce que signifie le mot décibel.[26]

---

[24]Ibid 19, p. 15.

[25]Ibid 19, p. 10.

[26]Ibid 19 p. 11.

Aux dires des représentants de certaines industries de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, propos recueillis lors de consultations tenues au printemps et à l'automne 1982 par le secteur de l'enseignement professionnel de l'UQAT, les jeunes travailleurs qui arrivent sur le marché du travail possèdent peu de connaissances sur la prévention, la santé et la sécurité au travail. Comme les entreprises et les syndicats doivent dispenser une bonne partie de la formation et de l'information aux travailleurs déjà en place, ils éprouvent de la difficulté à informer en plus ces nouveaux travailleurs. Selon nous l'école devrait jouer un rôle plus important auprès de ces derniers qui devraient arriver sur le marché du travail avec une base solide en la matière.

Mais, si nous examinons la situation qui prévaut dans les salles de classe, nous remarquons que les enseignants du secondaire professionnel ne possèdent pas présentement de documents précis pour répondre adéquatement à leurs besoins, à ceux des étudiants et des industries dans ce domaine. Il existe certes, certains cours, comme par exemple celui touchant la construction: "la sécurité générale sur les chantiers de construction". Ce cours est obligatoire pour les jeunes qui se dirigent vers ce secteur.[27] (p. 12)

D'autre part, il n'existe aucun document pouvant avoir une portée générale en santé et sécurité au travail, c'est-à-dire qui pourrait s'appliquer à tous les secteurs où les jeunes travailleurs sont susceptibles d'évoluer.

Afin de palier à cette lacune, notre intervention se portera donc directement au niveau de l'instrumentation. Ceci permettra à l'élève en formation professionnelle, au secondaire, de réaliser des apprentissages pertinents en ce qui a trait à la santé et la sécurité

---

[27]Ibid 19, p. 12.

au travail. Nous voulons donc leur fournir des instruments pédagogiques leur permettant d'aborder la santé et la sécurité au travail dans sa globalité. Provoquer chez-eux un changement de mentalité au niveau des habitudes en santé et sécurité au travail. Leur inculquer dès l'école secondaire, des principes de sécurité, d'organisation de travail, d'hygiène industrielle, de prévention...

3. BUT ET OBJECTIFS

3.1 But

Le but ultime visé est celui édicté dans la loi: "Eliminer à la source même les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs".

3.2 Objectif 1

Développer un document pédagogique destiné à l'étudiant du secondaire (professionnel) lui permettant d'intégrer tous les principes de prévention, de santé et de sécurité au travail en accord avec sa future profession, son milieu d'étude et de travail (phase I).

3.2.1 Moyens préconisés:

Réviser en profondeur la littérature disponible touchant la prévention, la santé et la sécurité au travail.

Recueillir auprès des professeurs du niveau secondaire professionnel de la région, les données permettant d'élaborer les thèmes qui seront contenus dans le document pédagogique.

Classifier et compiler la documentation et les résultats de la rencontre avec les professeurs du secondaire professionnel.

Elaborer un questionnaire destiné aux employeurs afin de déterminer les thèmes que devrait contenir un guide pédagogique en matière de santé et de sécurité au travail.

Compiler les résultats obtenus par le questionnaire.

Rédiger une première ébauche du document pédagogique destiné à l'élève, comprenant le contenu de chaque thème développé.

Elaborer les activités d'apprentissages afférentes à chaque thème.

3.3 Objectifs 2

Développer un guide d'utilisation destiné au maître en exercice, lui permettant de dispenser un enseignement complet et pertinent dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail (phase II).

3.3.1 Moyens préconisés

Réviser la littérature plus pertinente à ce sujet.

Elaborer une première ébauche du guide d'utilisation destiné au maître en exercice.

3.4 Objectif 3

Produire un document pédagogique final destiné à l'élève et un guide d'utilisation final destiné au maître en exercice, touchant la santé et la sécurité au travail.

3.4.1 Moyens préconisés

Remettre ces deux documents de travail élaborés en phases I et II à des enseignants du secondaire professionnel, des représentants de l'industrie et du commerce et des étudiants du secondaire professionnel pour commentaires.

Apporter les correctifs appropriés selon les commentaires recueillis.

Expérimenter en salle de classe, les deux documents destinés à l'élève et au maître.

Apporter les correctifs appropriés d'après l'expérimentation.

Rédiger la version finale des deux documents pour l'élève et pour le maître.

Former et aider les enseignants à utiliser ces documents.

4. METHODOLOGIE UTILISEE ET RESULTATS

La revue de la littérature nous a permis de constater qu'il existe peu de documents pédagogiques en prévention, santé et sécurité du travail destinés aux professeurs et étudiants du niveau secondaire professionnel. Il n'existe pas non plus de documents ayant une portée générale, c'est-à-dire qui comportent des éléments ou thèmes en matière de santé et sécurité du travail susceptibles d'intéresser les professeurs et les étudiants de n'importe quel secteur d'activité. C'est ce que nous voulons développer avec l'avantage que ce document pédagogique pourra être intégré à l'intérieur du programme de l'étudiant et orienter dans un premier temps vers ce dernier. Nous voulons ainsi répondre à une préoccupation ministérielle: "... que les projets issus du volet recherche du P.P.M.F. et du P.P.M.E.P. soient avant tout des productions destinées à l'usage des élèves auxquelles s'ajoutera habituellement un guide d'exploitation pédagogique pour l'enseignant".[28]

Cette première étape franchie, nous avons décidé de rencontrer les professeurs du niveau secondaire professionnel de la région. Le but de cette rencontre consistait à identifier avec eux la meilleure façon de satisfaire à la fois les besoins des jeunes futurs travailleurs et ceux des employeurs en matière de santé et de sécurité. Notre souci premier visait l'élaboration d'un document pédagogique susceptible de vraiment aider les étudiants à développer un esprit, une mentalité orientés vers la santé et la sécurité.

---

[28] Gouvernement du Québec, M.E.O., Direction générale de l'enseignement et la recherche universitaires, La recherche dans les programmes spéciaux de perfectionnement. 1983-1984 et 1984-1985, p. 9.

Pour cette consultation, nous avons décidé d'utiliser "la technique du groupe nominal".[29] Cette technique existe depuis 1968, elle a été mise sur pied par deux chercheurs américains, André Delbecq et Andrew Van de Ven. Elle permet dans un laps de temps relativement court (environ 3 heures) d'aller chercher une foule d'informations sur un sujet précis. Sommairement, la démarche se présente ainsi:

1° Suite à une question posée par l'animateur, les participants, en silence, formulent par écrit le plus grand nombre d'opinions possible dans un laps de temps déterminé d'avance;

2° L'animateur demande à chaque participant, à tour de rôle, de communiquer la première opinion inscrite sur sa feuille. Au fur et à mesure, il écrit cette opinion sur un tableau ou sur des feuilles mobiles grand format. On procède à autant de tours de table qu'il y a d'opinions à exprimer;

3° Tous les énoncés bien en vue au tableau ou sur les feuilles mobiles fixées au mur, on procède à la clarification des idées les unes après les autres. Il s'agit de vérifier si tous les participants attribuent le même sens aux énoncés et s'ils comprennent la logique qui sous-tend chaque opinion;

4° Cette discussion de groupe est suivie du vote individuel sur l'importance relative des énoncés. Les énoncés qui reçoivent le plus de votes constituent les priorités du groupe;

Pour diminuer la dispersion des votes et resserrer le consensus, on peut ajouter les deux phases facultatives suivantes:

---

[29]Aubin, Gabriel, La technique du groupe nominal appliquée à l'analyse locale des programmes de formation, CADRE, 9, Montréal, 1979, p. 10.

5° Discussion des résultats du vote;

6° Deuxième et dernier vote.

Nous avons donc rencontré plus de 29 professeurs(es) appartenant à cinq commissions scolaires. Le tableau 2 représente cette répartition du nombre de professeurs selon la Commission scolaire et la polyvalente visitée.

TABLEAU 2

Répartition du nombre de professeurs(es) rencontrés selon la polyvalente visitée et la Commission scolaire à laquelle ils appartiennent

NOMBRE	Polyvalente	Commission scolaire
8	La Mosaïque	Régionale Harricana
5	La Source Iberville	Rouyn-Noranda
5	Polyno	Abitibi
6	Le Carrefour	Régionale La Vérendrye
5	Marcel-Raymond	Lac Témiscaminque

Les professeurs rencontrés appartenaient aux secteurs de l'équipement motorisé, de la menuiserie, de la mécanique, de l'électricité, du commerce et secrétariat, des soins esthétiques, de l'hydrothermie, du meuble et construction, de la machinerie lourde, de la cuisine professionnelle, de l'électrotechnique et de la mécanique d'ajustage. Deux représentants des stages complétaient le groupe.

Chaque rencontre, d'une durée de trois heures, a eu lieu sur les heures de travail le matin ou l'après-midi. Les séances se sont déroulées du 28 octobre 1983 au 2 décembre 1983. Le processus décrit ci-après a été utilisé à chaque rencontre.

Les participants étaient assis autour d'une table ronde. On leur donnait quelques explications sur la technique du groupe nominal et le but visé par cette rencontre. Ensuite la question suivante était posée à l'ensemble des professeurs:

> "Quels devraient être les thèmes généraux abordés dans un guide pédagogique destiné aux professeurs et étudiants du niveau secondaire professionnel en santé et en sécurité au travail?"

Nous ne reprendrons pas toutes les étapes de la technique du groupe nominal, mais seulement les résultats obtenus à la fin du processus. Les tableaux 3, 4, 5, 6 et 7 nous présentent pour chaque commission scolaire, les thèmes (énoncés) retenus lors de chaque rencontre ainsi que la cote accordée aux 5 ou 8 énoncés les plus importants.

La technique du groupe nominal demande aux participants de choisir les énoncés qu'ils jugent les plus importants sur une échelle de 1 à 5 ou de 1 à 8 selon le nombre d'énoncés en présence. Chaque énoncé ne peut avoir qu'une cote. C'est ce qui explique d'une part cette absence de rang pour certains énoncés et d'autre part le fait que pour une commission scolaire nous ayons huit rangs alors que pour une autre nous en ayons seulement cinq.

Les énoncés n'ayant pas de rang ne sont pas ignorés pour autant. Nous vous demandons de vous référer au tableau 8 où ils ont servi pour une compilation finale avec tous les autres évidemment. Vous remarquerez aussi que les rangs accordés pour des énoncés semblables, peuvent différer selon les groupes rencontrés.

TABLEAU 3

Répartition des éléments pour la Commission scolaire régionale Harricana (Amos) selon le numéro de l'énoncé, le thème de l'énoncé et le rang accordé.

Numéro	Enoncés	Rang
1	Loi et règlement interne (loi 17: relativement à chaque corps de métiers)	3
2	Motivation et sensibilisation à la santé et sécurité au travail pour le cours de façon à amener l'étudiant à embarquer de lui-même. Besoins d'intégration à toutes les facettes de la vie tant pour l'instructeur que pour l'étudiant.	1
3	Protection individuelle	4
4	Aménagement des ateliers. Connaissances de l'environnement et aménagement sécuritaire, entretien	6
5	Auto-protection et protection des autres. Une affaire de tous les jours (philosophie de fonctionnement)	2
6	Répartition des responsabilités en matière de S.S.T. versus les responsabilités	
7	Règles de sécurité particulières à chacun des ateliers avec des exemples d'accidents courants	
8	Premiers soins	8
9	Visites en industrie pour faire la relation entre la théorie et la pratique	
10	Attitudes et comportements à changer (jeux)	5
11	Droit et recours des travailleurs N.B.: un élève est un travailleur (assurances pour élèves)	8

Numéro	Enoncés	Rang
12	Equipements et outillage. Connaissances, manipulation entretien et méthode de travail (1° devoir de l'employé)	
13	Manipulation de l'équipement	
14	Devoir des employeurs (question de bon sens)	
15	Cédule de rencontres avec personnes ressources (ex: personnes ayant subi un accident)	
16	Surveillance et entretien du matériel, responsabilité des employeurs et employés)	
17	Statistiques d'accidents (genre, fréquence et coûts)	8
18	Cas d'urgence (évacuation)	
19	Explications du danger des drogues et boissons sur le milieu de travail	
20	Maladies industrielles (niveau secondaire)	
21	Films et matériels audio-visuels (moyen)	
22	Aspect écologique et environnemental des accidents	
23	Structure des comités de S.S.T. et inspection des chantiers (école), encadrement, rapport d'accidents	
24	Sécurité du public	

TABLEAU 4

Répartition des éléments pour la Commission scolaire Rouyn-Noranda selon le numéro de l'énoncé, le thème de l'énoncé et le rang accordé

Numéro	Enoncés	Rang
1	L'éclairage: locaux bien éclairés prédisposent à mieux travailler. Bonne répartition de l'éclairage	3
2	Tenue des lieux: propreté du local et disposition des lieux, de l'équipement. Tout est à l'ordre.	1
3	Propreté des lieux de travail et du matériel et personnel	
4	Présence au travail: attentif à ton travail	
5	Vêtement de travail: tenue du travailleur et équipement de sécurité individuelle	
6	Température des locaux	
7	Ambiance de l'atelier: Esprit de groupe - relation de travail. Direction - Professeurs - Etudiants	4
8	Respect du rythme de travail: pression sur l'élève et le travailleur. Vitesse de croisière.	5
9	Manipulation sécuritaire des outils. Connaissance, ajustement et entretien préventif. Choix de l'outil. Machinerie adéquate. Connaissance, ajustement et entretien. Choix de la machinerie.	
10	Equipements spécialisés - attitude, connaissance et respect de l'équipement (ligne électrique, compresseur, ligne à air, etc...)	
11	Participation direction - employés et vice-versa	
12	Position du corps - ergonomie - geste précis	

Numéro	Enoncés	Rang
13	Changement d'attitude - motivation - prise de conscience face à la sécurité	5
14	Aptitude que le métier choisi convienne aux qualités physiques et psychologiques	4
15	Respect des autres au travail et respect du travail des autres	
16	Propreté personnelle	
17	Normes face à la chaleur, l'éclairage, la ventilation, etc...	
18	Code de travail	2
19	Ventilation - filtration	

TABLEAU 5

Répartition des éléments pour la Commission scolaire Abitibi (La Sarre) selon le numéro de l'énoncé, le thème de l'énoncé et le rang accordé

Numéro	Enoncés	Rang
1	Propreté des lieux - rebus sur le plancher et sur les outils VS prévention	3
2	Surdité: bruit aigu - normes à respecter - partout - détection des étudiants déficients	5
3	Sensibilisation - motivation - (conscientisation)	1
4	Inspection pour la sécurité - action et conditions dangereuses dans un atelier: inspecteur ou agent de prévention	3
5	Protection personnelle et des autres - implications personnelles à la S.S.T.	4
6	Disposition des machines outils - chaque chose à sa place - organisation physique des ateliers.	
7	Emploi des outils de protection (équipements) - guide de scie circulaire etc... - protection - utilisation	6
8	Analyse des gestes à poser: analyse et conséquences des gestes posés et à poser.	
9	Analyse des accidents - rapport d'accident	
10	Eclairage - trop intense ou trop faible et disposition - adéquat	
11	Bousculade - discipline	
12	Que faire en cas d'accident - premier soins	
13	Conséquences familiales, écologiques et économiques d'un accident	8

Numéro	Enoncés	Rang
14	Importance de la santé - sensibilisation et revendication	
15	Ventilation adéquate	
16	Rythme de travail - travail au rendement	6
17	Hygiène - l'importance pour la santé	
18	Attitude des autres et de moi - habitudes de travail	
19	Espace réservé pour le travail - grandeur	
20	Enquêtes officielles de l'accident	
21	Participation à la sécurité, implication	
22	Ne pas déranger	
23	Identification des produits	
24	Cigarettes VS santé	7
25	Sécurité - loisir - dans tous les actes de la vie	
26	Statistiques - exemples	
27	Technique de travail - ergonomique	2
28	Protection individuelle inhérente à la tâche	7
29	Attentif à son travail - concentration	
30	Que faire dans les cas particuliers - cas d'urgence. jeux - panne	
31	Rôle d'un agent de prévention - documentation - comité de sécurité - lois	
32	Affichage et signalisation	
33	Utilisation de l'outillage et prévention relative à cet outil	

TABLEAU 6

Répartition des éléments pour la Commission scolaire régionale La Vérendrye (Val d'Or) selon le numéro de l'énoncé, le thème de l'énoncé et le rang accordé

Numéro	Enoncés	Rang
1	Propreté individuelle, professionnelle et sociale. (Travail propre) - propreté des lieux	
2	Bruit (protection et connaissance). Conséquences directes et indirectes	5
3	Lois - Loi 27 - Codes divers - etc... (Connaissance et application)	4
4	Sensibilisation des étudiants aux méthodes de travail VS équipement (technique). Habileté au travail	
5	Créer ou cultiver une mentalité. Motivation - formation - comportement	2
6	Humidité - ventilation - éclairage - environnement de travail	1
7	Protection individuelle - habillement	4
8	Situation dangereuse - exemples à donner	
9	Disposition du local et grandeur	5
10	Notion de sécurité de base dans le travail et en tout temps. Motivation, etc...	2
11	Chutes et glissades (causes importantes d'accidents)	
12	Normes établies selon la loi et application	
13	Salles à manger	
14	Définit la sécurité - état d'esprit - façon de vivre	

Numéro	Enoncés	Rang
15	Indication et contre-indication - affichage	
16	Calme des étudiants - absence de pression	
17	Pas partir en peur avec la sécurité - Etre logique - S	
18	Premiers soins	3
19	Produits chimiques (entreposage - danger)	
20	Equipement adéquat	
21	Sécurité VS équipement utilisé	
22	Code de conduite	
23	Hygiène industrielle	
24	Relations de travail	

TABLEAU 7

Répartition des éléments pour la Commission scolaire Lac Témiscaminque (Lorrainville), selon le numéro de l'énoncé, le thème de l'énoncé et le rang accordé

Numéro	Enoncés	Rang
1	Consultation et mise en application sur les normes de S.S.T. dans le milieu d'apprentissage et le milieu ouvrier. Sensibilisation aux lois.	1
2	Qu'est-ce que la sécurité - niveau légal	3
3	Organisation du milieu - milieu de travail et milieu de vie	4
4	Capacités physiques de l'individu - capacités de travail	
5	Sécurité personnelle - pour soi	2
6	S.S.T. - rendement sécurité - santé et rendement	2
7	Ateliers sécuritaires - éclairage - ventilation - bruit - disposition	
8	Détection et connaissance des éléments à risque d'un atelier (produits chimiques - accidents, par exemple)	
9	Documentation disponible - Qu'est-ce qui est disponible comme documentation pour la motivation	8
10	Sécurité du groupe - organisation de l'environnement	2
11	Equipement sécuritaire (vêtement, outil, machinerie et tout)	6
12	Présentation de la réalité du marché du travail. Faire le parallèle entre l'école et le marché du travail.	

Numéro	Enoncés	Rang
13	Comment présenter la prévention - attitude - apprendre à penser avant d'agir	7
14	Effets à long terme de nos habitudes de travail - bonnes et moins bonnes	6
15	Causes d'accidents - directes et indirectes	7
16	Droits et devoirs des employés et employeurs. Prévention pour les employés et les employeurs	6
17	Application de la sécurité face à chaque opération	
18	Faire connaître les bienfaits de la sécurité comme tu fais connaître les bienfaits de la bonne forme.	5
19	Stress - pression sur le travail - cause d'erreur	
20	Heures accumulées - travail à contrat	
21	Apprendre à nommer - terminologie	
22	Equipements - le bon outil pour un travail spécifique	
23	Sautes d'humeur	
24	Caractère - bravoure: on ne pèse pas convenablement les risques	
25	La sécurité pour l'individu	

Après avoir analysé les résultats obtenus, nous avons dégagé et regroupé tous les énoncés sous 11 thèmes clés en tenant compte des priorités dégagées par les professeurs des différentes Commissions scolaires. Le tableau 8 nous expose clairement chacun des thèmes avec une définition correspondante.

TABLEAU 8

Répartition de chacun des 11 thèmes clés isolés à partir de tous les groupes consultés et la définition se rapportant à chacun

Thèmes	Définition
A. Motivation et sensibilisation à la santé et la sécurité au travail	Chercher à faire comprendre aux futurs travailleurs que la sécurité n'est pas seulement une question de méthode de travail mais aussi de mentalité et de comportement qu'il faut intégrer à toutes les facettes de la vie.
B. Auto-protection et protection des autres	L'étudiant doit connaître les équipements de protection individuels appropriés au travail qu'il fait et les attitudes indispensables pour sa sécurité et celle d'autrui
C. Lois sur la santé et la sécurité du travail	Se familiariser avec les lois et règlements régissant la santé et la sécurité du travail. Ceci comprend la connaissance des responsabilités (droits, devoirs et recours) des travailleurs comme des employeurs.
D. Aménagement des ateliers	Les besoins des travailleurs en termes d'environnement de travail (propreté, aération, éclairage, etc...) et d'organisation physique sécuritaire des ateliers. Il faut apprendre à reconnaître les éléments à risque de son milieu de travail.
E. Equipement et outillage	Chaque tâche implique l'utilisation d'outils et d'équipements spécifiques, manipulés selon des techniques définies. Ces outils ou équipements, pour être sécuritaires, doivent être entretenus avec soin.
F. Premiers secours	L'étudiant devra avoir des connaissances en premiers soins et savoir identifier quels sont les gestes à poser en cas d'urgence tels que les procédures d'évacuation, etc...
G. Ergonomie	Application conjointe de sciences biologiques et des sciences de l'ingénieur pour adapter le travail à l'homme, c'est-à-dire, l'adaptation du poste de travail, des machines, des outils, des horaires et du milieu aux capacités et aptitudes humaines.

Thèmes clés	Définition
H. Travail	On parle ici des habitudes à prendre ou à éviter concernant le rythme de travail, les concepts de rendement en fonction des capacités du travailleur et de l'esprit d'équipe nécessaire sur les chantiers.
I. Conséquences d'un accident	Montrer à l'étudiant les conséquences physiques, sociales, économiques et environnementales des accidents.
J. Hygiène industrielle	Faire connaître les principales maladies industrielles de même que les agents qui les causent. C'est aussi un regard sur les méthodes de manipulation des produits dangereux.
K. Pratique	Faire un lien entre la réalité de l'école et celle de l'industrie par des visites et des rencontres.

A la suite de cette compilation, nous avons élaboré un questionnaire informatisé à l'intention des représentants des divers milieux industriels de la région. Ce questionnaire dont vous trouverez un exemple à l'annexe 1 comporte 6 questions. Dans un premier temps, nous demandons à chaque entreprise de s'identifier et d'indiquer si elle emploie des travailleurs issus du niveau secondaire professionnel. Par la suite nous demandons aux répondants d'accorder un degré d'importance à chacun des 11 thèmes dégagés antérieurement. Ils doivent indiquer par un chiffre le degré d'importance accordé à un thème précis selon l'échelle suivante:

1. Pas important
2. Peu important
3. Important
4. Très important
5. Extrêmement important

La question qui vient ensuite cherche à dégager des thèmes qui n'auraient pas été pensés mais qui pourraient se retrouver dans le guide pédagogique. Et pour terminer le questionnaire, nous demandons aux répondants de bien vouloir ajouter leurs commentaires. Pour ces derniers particulièrement nous en avons fait une compilation que vous pourrez retrouver à l'annexe 2.

Voici maintenant comment s'est fait le choix des différentes industries. Sur une liste informatisée, nous avons choisi dans un premier temps un groupe échantillon de 60 industries. Les noms ont été choisis au hasard en tenant compte cependant des secteurs d'activité. Nous voulions couvrir le plus grand nombre de secteurs possibles. Ainsi, afin de s'assurer de la qualité de notre questionnaire, nous avons expédié un exemplaire à chacune de ces 60 industries. Vingt questionnaires nous ont été retournés, ce qui représente un taux de réponse de 33%. Sur l'ensemble des répondants, un seul questionnaire n'a pas été complété pour des raisons que nous ignorons. Les autres l'ont été d'une façon très satisfaisante. Aucun commentaire quant à la compréhension des questions ou tout autre détail technique.

Devant ce résultat, le même questionnaire a été envoyé à plus de 654 industries, selon le même processus de sélection que pour le groupe échantillon. Toutefois, nous avons tenu compte également du taux de concentration des industries dans chacun des secteurs et avons envoyé un nombre de questionnaires proportionnel à ce taux. En comptant les questionnaires du groupe échantillon, un total de 173 nous sont revenus. Par la suite les données ont été soumises à l'ordinateur pour traitement. Les tableaux suivants nous présentent les résultats obtenus. Le tableau 9 nous indique quel secteur a été touché, le nombre de réponses obtenues en fréquence et en pourcentage ainsi que le nombre de finissants employés par chacun d'eux.

Vous remarquerez que près de la moitié des répondants se retrouvent au niveau agricole (43%). Ce même secteur est celui qui emploie le plus de finissants soit 15 sur 48. Viennent ensuite les secteurs de la construction, de l'industrie manufacturière et des mines dans des proportions de 12%, 9% et 8%. Les autres secteurs y sont représentés dans des proportions moindres. A noter que 6% des questionnaires n'ont pas été complétés pour des raisons que nous ignorons.

TABLEAU 9

Répartition du nombre de questionnaires reçus selon chaque secteur d'activité, la fréquence et le pourcentage de réponses ainsi que le nombre de finissants employés

Secteur	Fréquence	Pourcentage	Nombre de finissants employés
Agriculture	76	43	15
Scierie	7	4	3
Forêt	7	4	4
Mines	14	8	5
Construction	20	12	7
Transport	4	2	0
Industrie manufacturière	15	9	6
Service	6	3	3
Garage/réparation	7	4	5
Autres	6	3	0
Pas de réponse	11	6	0

Le tableau 10 se rapporte à la question 4 du questionnaire. Il représente le taux de réponses exprimé en pourcentage et en effectifs réels pour tous les secteurs en fonction de chacun des thèmes. Les effectifs réels donnent une idée plus juste de la réalité puisque

nous avons obtenu un nombre peu élevé de réponses pour certains thèmes. Le pourcentage seul ne veut rien dire sans ces chiffres. Les constatations suivantes se dégagent du tableau.

TABLEAU 10

Répartition des réponses obtenues exprimées
en pourcentage et en effectifs réels
selon les 11 thèmes retenus

Thèmes	1		2		3		4		5	
	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#
Motivation	1	(3)	2	(5)	24	(42)	41	(71)	30	(52)
Protection	1	(2)	0	(0)	21	(36)	43	(75)	34	(60)
Lois	1	(2)	9	(17)	52	(90)	28	(49)	8	(15)
Ateliers	2	(4)	1	(3)	36	(63)	41	(72)	17	(31)
Equipement	1	(2)	1	(3)	23	(40)	46	(80)	27	(48)
Premiers soins	1	(3)	4	(8)	38	(67)	30	(53)	24	(42)
Ergonomie	4	(8)	26	(45)	36	(64)	24	(43)	6	(11)
Travail	1	(3)	7	(13)	47	(82)	31	(55)	10	(19)
Conséquences	1	(3)	2	(4)	25	(44)	42	(73)	28	(49)
Hygiène	1	(2)	8	(14)	32	(57)	40	(70)	17	(30)
Pratique	2	(4)	9	(16)	35	(62)	30	(53)	21	(37)

Environ 90% des thèmes et plus sont considérés comme "important", "très important" et "extrêmement important". Seul l'ergonomie se détache nettement du groupe avec un taux de 66%. Les répondants le considèrent peut-être moins important que les autres ou n'ont pas bien saisi sa portée. De même, si nous considérons seulement les réponses obtenues sous l'item "très important" et "extrêmement important", la majeure partie des thèmes s'y retrouvent dans une proportion de 50% et plus. Seuls "les lois", "le travail" et "l'ergonomie" sont inférieurs à 50%. Nous attirons votre attention sur le

thème "lois". Il se situe davantage au niveau de la cote "important". Ce qui nous fait penser que les répondants trouvent important de connaître les lois mais sans plus. Ce thème ne semble pas primordial pour eux comme le sont les autres, mis à part "l'ergonomie".

Face aux résultats obtenus, il ne fait aucun doute à notre esprit quant à l'importance des thèmes proposés et retenus. Ils serviront donc à l'élaboration du document pédagogique.

A la question numéro 5 du questionnaire (Annexe 1), les réponses données ne renferment pas de thèmes vraiment nouveaux, mais plutôt des moyens d'action. Ce qui pourrait être considéré comme un thème devient trop spécifique à un secteur. Ceci va à l'encontre de notre vision face à ce guide pédagogique qui se veut plus général. Nous en tiendrons compte dans l'élaboration des contenus du guide, mais ne ferons pas une compilation spécifique de cette question.

5. PRESENTATION DU GUIDE PEDAGOGIQUE

5.1 Définition du guide pédagogique

Dans la littérature il semble y avoir unanimité sur le caractère "indicatif" accordé au guide pédagogique. Ce n'est donc pas une recette toute faite que le professeur doit suivre. Il représente plutôt un outil de travail, sur lequel se base le professeur pour l'aider à atteindre des objectifs pédagogiques. Il peut se définir comme:

"Un document pédagogique, officiellement approuvé, à caractère indicatif, destiné aux enseignants dans le but de leur proposer des moyens permettant d'appliquer un programme donné."[30]

"D'une manière générale, on définira le guide pédagogique comme un ouvrage composé d'un système d'activités délimitées et progressives, ayant pour mission de guider le maître dans une démarche spécifique d'apprentissage de l'élève. Compte tenu de sa mission, il se doit d'obéir, en outre, à une triple exigence:

- celle voulant d'abord qu'il convoque des éléments de connaissances pertinentes à l'objet d'apprentissage visé;
- celle voulant ensuite qu'il réponde à des besoins pédagogiques adaptés au niveau scolaire touché;
- celle voulant enfin qu'il autorise, pour le maître, une dimension critique importante, au niveau de l'objet que de la démarche d'apprentissage qu'il propose."[31]

"Le caractère du contenu de ce document est indicatif, c'est-à-dire de suggestion qu'il est soumis à l'enseignant."[32]

5.2 Pourquoi un guide pédagogique

Afin de combler une lacune qui existe au niveau secondaire professionnel concernant l'enseignement de la santé et sécurité du travail, lacune qui a été constatée non seulement par les responsables des industries, mais également par les professeurs

---

[30] Gouvernement du Québec, M.E.Q., Direction générale du développement pédagogique, Cadre révisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques, avril 1980, p. 15.

[31] Harvey, B.; Bergeron, R. et Rocheleau, A., Temps et récit au deuxième cycle du primaire (cahier du maître), Fascicule 1: préliminaires théoriques et méthodologiques, PPMF, CEUAT, 1983, p. 54.

[32] Ibid 3, p. 14.

eux-mêmes. Nous voulons aider les jeunes futurs travailleurs à mieux se préparer en matière de santé et sécurité avant d'arriver sur le marché du travail. En somme, leur fournir un outil de travail leur permettant d'acquérir des connaissances autant théoriques que pratiques en la matière.

Une fois sur le marché du travail, il devient plus difficile pour eux d'acquérir des connaissances nouvelles en santé et sécurité alors qu'ils doivent faire face au stress engendré par la nouveauté de la tâche à accomplir. Cependant, ils pourront mieux développer des attitudes positives en santé et sécurité s'ils arrivent sur le marché du travail avec des bases solides acquises à l'école. Nous avons considéré un autre aspect face à l'élaboration de ce guide. Il n'existe aucun cours spécifique en santé et sécurité du travail qui pourrait donner une base solide aux étudiants. Chaque professeur donne donc l'enseignement qu'il juge pertinent à son secteur d'activité. Nous voulons grâce à ce guide permettre à chaque étudiant d'acquérir un même ensemble de connaissances générales en santé et sécurité du travail. C'est pourquoi nous retrouvons dans le document de l'élève une description théorique de chaque thème. Dans un deuxième temps, nous retrouverons dans ce même document des activités d'apprentissage afférentes aux thèmes.

D'un autre côté, le ministre encourage la création de documents pédagogiques intégrés au programme que suivent les jeunes. Nous pensons donc pouvoir combler ce vide en élaborant un guide pédagogique qui pourra à la fois donner une base solide aux étudiants et être intégré au programme d'enseignement professionnel.

5.3 A qui il s'adresse

Le document pédagogique destiné à l'élève l'aidera à acquérir de nouvelles connaissances non seulement d'une façon théorique, mais également d'une façon pratique. Cette dernière lui servira à assimiler des données ou un contenu qui autrement serait difficile à saisir. Ce guide représente vraiment un instrument d'apprentissage pour l'élève.

D'ailleurs, comme nous l'avons vu, le Ministère de l'Education insiste sur l'importance de développer des documents destinés en premier lieu à l'étudiant puis dans un deuxième temps un guide d'exploitation pédagogique pour le professeur.

Notre clientèle représente donc les étudiants et les professeurs du niveau secondaire professionnel. C'est donc une clientèle énorme qui est visée de la sorte.

Nous pourrions résumer cette idée de la façon suivante:

"... il s'adresse au maître, selon qu'il convoque des éléments théoriques spécifiques, supposant une connaissance approfondie de la matière à enseigner; il s'adresse à l'élève, selon qu'il propose un certain nombre d'activités stratégiques, susceptibles d'assurer la maîtrise progressive d'un savoir théorique et d'un savoir-faire dans une didactique particulière."[33]

5.4 Description et utilisation du guide

Le guide que l'on retrouve dans le document annexé au présent rapport se divise en différentes parties englobant chacune les

---

[33]Ibid 31, p. 55.

thèmes énumérés précédemment. Certains thèmes se retrouvent sous un autre titre par exemple "l'aménagement des ateliers" apparaît sous le titre "le milieu de travail". Parfois aussi nous avons regroupé deux thèmes sous un même titre. Nous voulons de la sorte donner un titre aussi représentatif que possible du contenu se rattachant aux thèmes.

Chaque partie se divise de la façon suivante: au début de chaque thème on retrouve un objectif exprimant le résultat que devra atteindre l'étudiant après l'étude du thème et la réalisation des activités d'apprentissage (non incluses pour le moment dans le document), suivi d'une courte description du thème qui sera développé. Par la suite, vous retrouvez la présentation théorique du thème.

Comme nous l'avons dit auparavant, ce guide est destiné à l'étudiant. C'est pourquoi nous y avons inclus une description théorique de chaque thème. L'étudiant pourra alors seul ou préférablement avec l'aide de l'enseignant acquérir des connaissances générales en santé et sécurité du travail.

Dans la poursuite de son enseignement, le maître devra aussi faire le lien entre cette théorie et le secteur d'activité des étudiants.

5.5 Poursuite du projet

En vue de la poursuite du projet nous voulons développer des activités d'apprentissage qui permettront à l'élève de mettre en pratique la théorie qu'il aura acquise.

Ces activités seront développées en fonction des thèmes, de la situation en salle de classe et de la réalité du marché du travail.

Par la suite, nous développerons un guide d'utilisation destiné au maître en exercice, lui permettant ainsi de dispenser un enseignement complet et pertinent en santé et sécurité du travail. Ce guide lui permettra aussi d'utiliser de façon optimum le guide destiné à l'élève.

Evidemment, nous avons l'intention de produire ces deux documents avec l'aide d'enseignants et d'étudiants du secteur secondaire professionnel.

CONCLUSION

Nous avons pour le moment atteint le premier objectif de cette recherche qui était de produire une première ébauche du document pédagogique destiné aux étudiants du secondaire professionnel.

Pour atteindre cet objectif nous avons tenté de recueillir le plus fidèlement possible, auprès des enseignants du secondaire professionnel et auprès des employeurs, les données permettant d'élaborer les thèmes qui sont contenus dans le document de travail.

Il nous reste donc maintenant à élaborer les activités d'apprentissage et à préparer le guide d'utilisation pour le maître. Ces deux dernières étapes se réaliseront avec la collaboration d'enseignants et d'étudiants du secondaire professionnel.

Nous espérons vivement que ces documents permettront d'atteindre en partie le but ultime dicté par la loi qui est "d'éliminer à la source même les dangers pour la santé, la sécurité et l'intégrité physique des travailleurs". Nous croyons qu'une bonne formation en santé et en sécurité du travail est la base qui nous permettra d'atteindre ce but.

Nous vous invitons donc à lire, à commenter et à compléter le document de travail annexé pour le plus grand intérêt des étudiants et des maîtres du secondaire professionnel ainsi que pour les intervenants de l'industrie.

BIBLIOGRAPHIE

AUBIN, Gabriel, La technique du groupe nominal appliquée à l'analyse locale des programmes de formation. CADRE, Montréal, 1979, pp. 38.

BAILLARGEON, Raymond, LAHAYE, Louise et LEGAULT-B., Cécile, L'implantation d'un programme structuré d'enseignement de la santé et de la sécurité pour le secteur hydrothermie de la spécialité soudeur général de niveau secondaire, Université de Montréal, Mai 1981, pp. 1-83.

BAILLARGEON, Raymond, BAILLARGEON, Normand et LAHAYE, Louise, L'implantation d'un programme structuré d'enseignement de la santé et de la sécurité pour le secteur hydrothermie de la spécialité soudeur général de niveau secondaire, Université de Montréal, Mai 1982, pp. 53-66 et 101-125.

Conférence annuelle de la société des conseillers en sécurité industrielle du Québec Inc., La prévention nouvelle décennie, résumé des allocutions, 10 mai 1981, pp. 32.

Direction générale du développement pédagogique - direction des programmes. Cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques, 20 février 1978, pp. 21.

Energie, Mines et Ressources Canada, La politique minérale, document de travail, Canada, Décembre 1981, pp. 102-108.

Gouvernement du Québec, M.E.Q., Direction générale de l'enseignement et de la recherche universitaires, La recherche dans les programmes spéciaux de perfectionnement, 1983-1984, 1984-1985, pp. 8-25.

Gouvernement du Québec, M.E.Q., Direction générale du développement pédagogique, Cadre revisé d'élaboration des programmes et des guides pédagogiques. avril 1980, pp. 27.

Gouvernement du Québec, M.E.Q., L'élaboration, la révision et la mise à jour des programmes de formation professionnelle, juin 1983, pp. 47.

Gouvernement du Québec, Santé et sécurité au travail, Editeur officiel du Québec, 1978, pp. 289.

Gouvernement du Québec, Loi sur la santé et la sécurité du travail, Editeur officiel, 1 avril 1983, pp. 82.

Gouvernement du Québec, M.E.Q., Guide d'élaboration des programmes de sciences de l'enseignement primaire, bibliothèque nationale du Québec, octobre 1981, pp. 85.

HARVEY, B., BERGERON, R. et ROCHELEAU, A., Temps et récit du deuxième cycle du primaire (cahier du maître), fascicule 1: préliminaires théoriques et méthodologiques, P.P.M.F., CEUAT, 1983, pp. 78.

PAGE, Louise, Le fond des choses. Santé et sécurité en milieu scolaire: quand l'école n'enseigne plus!, Prévention, Septembre 1982, pp. 10-16.

PIGEON, Pierre, Inclure la médecine dans la formation scolaire et développer le concept du secourisme..., Prévention, Avril 1982, pp. 10 et 11.

Régie de l'assurance automobile, La sécurité routière à l'école, guide d'activités de la 1° à la 3° primaire, 1984, pp.: 400.

REVELLE, B., Jack, Safety Education: Which Way to go?, Professional Safety, June 1979, pp. 18-22.

TREMBLAY, Suzanne, Toucher du bois ..., Prévention, Avril 1982, pp. 16 à 22.

ANNEXE I

QUESTIONNAIRE

OUTIL D'APPRENTISSAGE EN SANTE ET SECURITE DU TRAVAIL

Questionnaire no. [! | |] (1 2 3)

Encerclez ou précisez la réponse, selon le cas.	Ne pas écrire dans cette colonne
1. Quel type d'entreprise êtes-vous? (Précisez votre réponse) 1. ..... 9. pas de réponse	[ ][ ] (4 5)
2. Avez-vous employé depuis cinq ans, des finissants provenant du secteur de l'école secondaire professionnelle? 1. oui 2. non (passez à la question 4) 8. ne sais pas (passez à la question 4) 9. pas de réponse (passez à la question 4)	[ ] (6)
3. Si oui, combien en avez-vous employés? 1. un 2. deux 3. trois 4. quatre 5. cinq 6. six 7. plus de six, s.v.p. précisez votre réponse. ..... 8. ne sais pas 9. pas de réponse	[ ][ ] (7 8)

4. Voici une liste de thèmes que nous pensons devoir inclure dans un éventuel ouvrage en santé et sécurité du travail (outil d'apprentissage) destiné à nos étudiants et futurs travailleurs, nous vous demandons d'accorder un degré d'importance à chacun des thèmes, selon l'échelle suivante:

   1. pas important
   2. peu important
   3. important
   4. très important
   5. extrêmement important

A. Motivation et sensibilisation à la santé et la sécurité du travail

Chercher à faire comprendre aux futurs travailleurs que la sécurité n'est pas seulement une question de méthode de travail mais aussi de mentalité et de comportement qu'il faut intégrer à toutes les facettes de la vie.

Degré d'importance: .....

□ 9

B. Auto-protection et protection des autres

L'étudiant doit connaître les équipements de protection individuels appropriés au travail q'il fait et les attitudes indispensables pour sa sécurité et celle d'autrui.

Degré d'importance: .....

□ 10

C. Lois sur la santé et la sécurité du travail

Se familiariser avec les lois et règlements régissant la santé et la sécurité du travail. Ceci comprend la connaissance des responsabilités (droits, devoirs et recours) des travailleurs comme des employeurs.

Degré d'importance: .....

□ 11

D. Aménagement des ateliers

Les besoins des travailleurs en termes d'environnement de travail (propreté, aération, éclairage, etc...) et d'organisation physique sécuritaire des ateliers. Il faut apprendre à reconnaître les éléments à risque de son milieu de travail.

Degré d'importance: .....

□ 12

E. Équipement et outillage

Chaque tâche implique l'utilisation d'outils et d'équipements spécifiques, manipulés selon des techniques définies. Ces outils ou équipements, pour être sécuritaires, doivent être entretenus avec soin.

Degré d'importance .....

13

F. Premiers secours

L'étudiant devra avoir des connaissances en premiers soins et savoir identifier quels sont les gestes à poser en cas d'urgence tels que les procédures d'évacuation, etc...

Degré d'importance: .....

14

G. Ergonomie

Application conjointe de sciences biologiques et des sciences de l'ingénieur pour adapter le travail à l'homme, c'est-à-dire, l'adaptation du poste de travail, des machines, des outils, des horaires et du milieu aux capacités et aptitudes humaines.

Degré d'importance: .....

15

H. Travail

On parle ici des habitudes à prendre ou à éviter concernant le rythme de travail, les concepts de rendement en fonction des capacités du travailleur et de l'esprit d'équipe nécessaire sur les chantiers.

Degré d'importance: .....

16

I. Conséquences d'un accident

Montrer à l'étudiant les conséquences physiques, sociales, économiques et environnementales des accidents.

Degré d'importance: .....

17

J. Hygiène industrielle

Faire connaître les principales maladies industrielles de même que les agents qui les causent. C'est aussi un regard sur les méthodes de manipulation des produits dangereux.

Degré d'importance: .....

18

K. **Pratique**

Faire un lien entre la réalité de l'école et celle de l'industrie par des visites et des rencontres.

Degré d'importance: .....

□ 19

5. À votre avis, y aurait-il d'autres thèmes en santé et sécurité du travail que nous devrions aborder à l'intérieur d'un outil d'apprentissage (guide pédagogique) destiné aux étudiants (futurs travailleurs) du secondaire professionnel? Précisez votre réponse.

.....

.....

.....

.....

.....

□□ 20 21

6. Commentaires

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

□□ 22 23

NOUS VOUS REMERCIONS DE VOTRE COLLABORATION!

N.B. Retournez le questionnaire dans l'enveloppe pré-affranchie ci-jointe pour le 24 février 1984.

ANNEXE II

COMPILATION DES "COMMENTAIRES" DU QUESTIONNAIRE

Ensemble des thèmes sont couverts par le questionnaire.

Moins de sécurité = plus de travail
Trop d'attention portée à la sécurité = moins de travail.

Montrer aux employeurs que les gens valent plus que le profit.

Les jeunes sont habiles mais agissent souvent sans réfléchir.

Dans le cas d'une ferme, intervenir sur les lieux de travail pour montrer par exemple ce que l'on doit faire pour arrêter de façon sécuritaire un tracteur avec remorque ou instrument dans une descente.

La prévention est très importante, mieux vaux prévenir que guérir.

Ce que le jeune apprend à l'école n'est pas conforme à la réalité du travail.

Enseigner à l'étudiant à travailler et à utiliser les outils de travail avant de le sensibiliser à la santé et sécurité.

Etudiants sont trop spécialisés. Ex: pour un aide-fermier il est nécessaire de connaître un peu de mécanique, de menuiserie, de soudure mais l'apprentissage ne concerne que chacune de ces tâches prises séparément. Le mieux serait une bonne formation générale.

Dans les entreprises agricoles ce sont les travailleurs eux-mêmes qui sont responsables de leur sécurité. Il faut donc travailler à changer

l'attitude de ceux-ci. La Loi et les règlements s'appliquent au niveau de la conception des équipements.

Sans expérience: pas de travail, pas de travail: pas d'expérience.

Remettre un résumé du document aux employeurs pour les sensibiliser.

C'est une bonne initiative qui va permettre de sensibiliser les futurs travailleurs à leurs responsabilités face au travail. Va aider à comprendre les règlements imposés par l'employeur et finalement favoriser les bonnes relations patron-employés.

Félicitations pour votre bel ouvrage!

Dans l'entreprise agricole, comme les heures de travail sont fixées par la température, il faut planifier son travail de façon à ne pas être bousculé et s'exposer aux risques d'accidents.

Dans le secteur de la construction, à cause de la trop grande règlementation, c'est-à-dire classification, il est difficile d'employer des jeunes. Dans notre entreprise la moyenne d'âge est 40 ans, où est la relève?

Il est important que l'on informe les jeunes sur la santé et sécurité au travail.

Les visites en industrie sont importantes et devraient être plus fréquentes, elles peuvent servir à orienter un choix de carrière.

L'utilisation du guide pédagogique permettra au futur travailleur de s'enrichir sans mettre en danger son intégrité physique et morale.

Très bonne initiative, surtout s'il y a un cours. La santé et sécurité est un outil de réussite qui évite beaucoup de problèmes.

Une bonne collaboration employeur-employé permet de réduire, souvent économiquement, les causes d'accident.

Il est important de valoriser le travail bien fait et sécuritaire, de développer un esprit de responsabilité VS sécurité. Réussir à rendre la prévention-prudence un 6ième sens.

Inclure un côté pratique dans la formation parce que les livres et le travail c'est deux choses.

Le guide ne semble pas aborder des thèmes sur la sécurité proche du milieu agricole.

Les étudiants du professionnel devraient avoir l'occasion de vérifier à l'aide de stage pratique si le travail qu'ils envisagent correspond à leurs attentes et capacité.

La santé-sécurité ne dépend pas que des employeurs.

C'est l'expérience acquise par les travailleurs qui permet surtout de minimiser les risques d'accident.

Le travail d'abord!

Incorporer du travail pratique sur les fermes et dans les industries et pas toujours avec des outils neufs.

Enquêter sur les causes répétitives d'accidents par l'étude des dossiers d'accident.

Faire rencontrer des accidentés du travail à des étudiants.

Initiative valorisante pour les étudiants.

Des stages sont nécessaires pour sensibiliser l'étudiant au marché du travail qui est très différent de l'école.

Un étudiant qui aura assimilé les notions des divers thèmes devrait être une personne fiable et appréciée des employeurs.

La motivation aux études n'est pas assez grande dans les écoles. N'en saisit pas l'importance pour son avenir.